

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **SEPT FÉVRIER DEUX MILLE DIX SEPT**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

M. Claude Bourque
M. Réjean Breton
M. Serge Marquis

M. Luc Adam
Mme Francine Lehouiller
Mme Diane Cossette

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 janvier 2017
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R17-02-10

L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAUX**

10 Janvier 2017

R17-02-11

Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **dix janvier deux mille dix-sept**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4- **AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Un suivi des différents points est fait.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Madame Carolle Rivard demande s'il serait possible de faire publier les messes et les célébrations de la Fabrique de Gallichan à l'intérieur du calendrier des activités lors de la publication du Journal Le Gallichan. Considérant que le calendrier des activités est publié aux deux mois, on lui demande de fournir les dates 3 mois à l'avance à l'équipe du journal.

Le 7 février 2017

6- CORRESPONDANCES

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

7- COMPTES À PAYER

Nom	Description	Montant
ADMQ	Cotisation annuelle	511.64
Orizon mobile Amos	Radio et antenne de radio	2 391.68
CIM	Part sociale : 200.00 Soutien technique : 4 472.53	4 672.53
Buro Concept	Fournitures de bureau	573.97
Garage Lacroix	Fournitures d'entretien	985.86
Roberge et Fils Inc.	Fournitures d'entretien	113.79
Quinc. Palmarolle Inc.	Crédit	-656.02
Soc. Can. Des postes	Frais de poste	57.04
Johanne Shink (petite caisse)	Table d'appoint	10.00
Canadian tire La Sarre	Fournitures – pompiers	22.21
FQM	Frais de Dicom	30.90
Claude Gagnon	Fournitures d'entretien : 11.45 Fournitures de bureau : 80.95 Frais déplacements : 82.40	174.80
Techni-Lab	Test d'eau	245.48
Mutuelle de prévention	Cotisation – Janv. à Juin 2017	287.44
Asp. Pompes La Sarre	Fournitures d'entretien	38.38
Marc Lambert	Formation – pompiers	595.60
Épic. Marion et Fils Inc.	Bouteilles d'eau : 6.79 Retour bouteilles : -12.00	-5.21
Les Entreprises J.L.R.	Cueillette – Janvier 2017	2 304.28
Gino Roy Bernier	Fournitures de bureau	14.17
Pièces Gaétan Fluet	Fournitures d'entretien	72.07
Lanoix & Larouche Inc.	Réparation de la fournaise	10 670.77
Ministre des finances	DAS – Janvier 2017	1 125.03
Receveur Général	DAS – Janvier 2017	447.62
Fiducie Desjardins	REER – Janvier 2017	123.60
9252-9783 Québec Inc.	Abrasif (certains endroits)	170.74
Station du Coin Enr.	Essence (entretien de la patinoire)	23.26
Alarme La Sar Inc.	Ajuster le système d'alarme	91.98
Entreprises combinées	Activer boîte vocale et message	91.98
Soc. Can. Des postes	Média poste	25.69
		25 211.28\$

SALAIRES

Johanne Shink	3 090.00	Monique Coulombe	318.22
Réjean Breton	153.77	Diane Cossette	153.77
Claude Bourque	153.77	Henri Bourque	461.34
Serge Marquis	153.77	Francine Lehouiller	153.77
Luc Adam	153.77	Chantal Gaumond	209.72
		TOTAL	5 001.90\$

COMPTES PAYÉS

C1700001	Educ Expert Inc.	Formation - pompiers	2 179.52
C1700002	MRC d'Abitibi-Ouest	Rénovation cadastrale	1 428.00
C1700003	Mun. De Palmarolle	Entraide incendie	344.00
C1700004	Ministre des Finances	Bail Lots grève	74.73
C1700005	CIM	Réforme cadastrale	574.88
C1700006	Buro Concept	Fournitures de bureau	20.17
C1700007	Editions juridiques FD	Mise à jour – Code municipal	77.70
C1700008	Jean-Guy Pigeon	Entretien de la souffleuse	23.91
C1700009	Soc. Can. Des Postes	Média poste	58.92
C1700010	Johanne Shink (petite)	Frais de poste	12.83

Le 7 février 2017

	caisse)		
C1700011	Areofeu Ltée	Fournitures – pompiers	565.40
C1700012	Can. Tire La Sarre	Fourn. – pompiers : 66.61 Décorations Noël : 403.40	470.01
C1700013	FQM	Frais de dicom	51.00
C1700014	Station du Coin Enr.	Essence & huile	181.20
C1700015	Techni-Lab	Test d'eau	356.42
C1700016	Xérox Canada Inc.	Contrat de service	818.57
C1700017	Ent. Élect. Roland Richard Inc.	Potences (3) : 2 127.04 Éclairage public : 754.82	2 881.86
C1700018	Club nautique	Cotisation annuelle	30.00
C1700019	Fiducie Desjardins	REER – décembre 2016	140.59
C1700020	Épic. Marion & Fils	Bouteilles d'eau	6.79
C1700021	Patrick Descarreaux	Relevé topographique	2 529.45
C1700022	Nicol Auto	Entretien du camion	716.75
C1700023	Entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette – Décembre 2016	2 242.05
C1700024	9252-9783 Qc Inc.	Déneig. 2 ^e vers. : 21 384.87 Abrasif-Décembre : 124.17	21 509.04
C1700025	Gaétan Fluet Inc.	Fournitures – pompiers	6.00
C1700026	WSP Canada Inc.	Projet Aqueduc	6 888.33
C1700027	Transp. Public Adapté	Cotisation annuelle	2 793.00
C1700028	Groupe CCL	Fourn. - Comptes de taxe	256.42
C1700029	Mun. De Dupuy	Formation des pompiers	581.13
C1700030	Ghislain Proulx	Déneigement des entrées	422.38
C1700031	Jean-Guy Roy Ent.	Travaux de chemins	1 320.47
C1700032	MRC d'Abitibi-Ouest	Quotes-parts 2017	21 579.15
C1700033	Chantal Gaumont	Entretien mensuel	195.46
C1700034	Denise Lagrange	Remb. Crédit de taxes	131.20
C1700035	Sylvie Frenette	Remb. Crédit de taxes	232.36
C1700036	Fabrique de Gallichan	Funérailles – 2 messes	30.00
C1700037	CSDLA	Taxes scolaires	58.00
C1700038	Garage Lacroix	Fournitures d'entretien	16.09
C1700039	Samuel G. Boissé	Déplacements – pompiers	51.60
C1700040	Gino Roy Bernier	Fourniture – pompiers	28.11
C1700041	Claude Gagnon	Formation – pompiers	200.00
C1700042	Francine Lehouiller	Séances – Janvier 2017	60.00
C1700043	Johanne Shink	Séances – Janvier 2017	60.00
C1700044	Serge Marquis	Séances – Janvier 2017	60.00
C1700045	Claude Gagnon	Séances – Janvier 2017	60.00
C1700046	Henri Bourque	Séances – Janvier 2017	60.00
C1700047	Réjean Breton	Séances – Janvier 2017	60.00
C1700048	***ANNULÉ***		
C1700049	Luc Adam	Séances – Janvier 2017	60.00
C1700050	Diane Cossette	Séances- Janvier 2017	60.00
C1700051	Soc. Can.des postes	Frais de poste	195.46
C1700052	MRC d'Abitibi-Ouest	Coupons – Coup de pouce	30.00
		TOTAL	72 788.95\$

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

L1700001	Visa Desjardins	Cafetières – 55 tasses	267.50
M1700001	Bell mobility	Cellulaire	32.95
M1700002	Hydro-Québec	207, ch. Rivière Ouest	451.81
M1700003	Hydro-Québec	Garage, pompiers	460.86
M1700004	Hydro-Québec	Éclairage public	299.59
M1700005	Ultima	Assurances 2017	11 895.00
M1700006	Télébec Ltée	Corporation municipale	646.03
M1700007	Caisse Desjardins	Frais SPC	15.00
M1700008	Caisse Desjardins	Frais bancaires	108.65
M1700009	Caisse Desjardins	Remb. Marge de crédit	71 500.00
M1700010	Caisse Desjardins	Remb. Marge de crédit	14 300.00
M1700011	Caisse Desjardins	Remb. Marge de crédit	14 300.00
M1700012	Caisse Desjardins	Frais de service	5.00
M1700013	Hydro-Québec	Aqueduc	170.77
M1700014	Hydro-Québec	Éclairage patinoire	267.31
M1700015	Hydro-Québec	Bureau municipal	927.25
M1700016	Caisse Desjardins	Frais bancaires	74.25

Le 7 février 2017

M1700017	Hydro-Québec	Garage, pompiers	98.39
M1700018	Hydro-Québec	188, chemin Gallichan	297.36
M1700019	Hydro-Québec	188, chemin Gallichan	3 909.08
M1700020	Hydro-Québec	190, chemin Gallichan	1 216.61
M1700021	Ministre des finances	DAS – Décembre 2016	1 125.03
M1700022	Receveur général	DAS – Décembre 2016	447.62
		TOTAL	122 816.06\$
		GRAND TOTAL	195 605.01\$

7- DÉPENSES

R17-02-12 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan

8- RÉSOLUTIONS DIVERSES

Téléthon – Ressource pour personnes handicapées

R17-02-13 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de prêter gratuitement le bureau municipal pour recevoir les dons dans le cadre du 20^e téléthon régional de la Ressource pour personnes handicapées qui a eu lieu dimanche le 29 janvier 2017.

Adopté.

École du Maillon (Roquemaure)

R17-02-14 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

Que, la Municipalité de Gallichan accepte de prêter gratuitement les infrastructures municipales demandées tel que l'abri de la patinoire, la patinoire, le sous-sol de l'église avec la cuisine, le parc, le stationnement de l'église et le terrain de balle pour l'école du Maillon, pavillon Roquemaure dans le cadre d'une activité plein air qui aura lieu vendredi le 3 mars prochain à Gallichan avec les élèves de l'école.

Adopté.

AFAT – Mai-Mois de l'arbre

R17-02-15 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, monsieur Serge Marquis soit autorisé à compléter le formulaire de demande pour le mois de Mai, mois de l'arbre auprès de l'AFAT pour l'année 2017.

Adopté.

Le 7 février 2017

- R17-02-16 **Projet Centre communautaire**
Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise madame Johanne Shink à compléter le formulaire pour la présentation du projet « Centre communautaire » et à signer tout les documents en lien avec la demande d'aide financière dans le cadre du programme Fonds des petites collectivités dans le volet Infrastructures de loisirs et de sport;
- QUE la municipalité de Gallichan confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation pour ce projet.
- Adopté.
- R17-02-17 **Regroupement pour un Québec en santé**
Attendu qu' il est reconnu que le travail sur l'environnement favorables à un mode de vie sain et un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;
- Attendu que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vies dans les municipalités, dont en autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux;
- Attendu que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90% des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.
- Attendu que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans le mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.
- En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la Municipalité de Gallichan appui le Regroupement pour un Québec en santé à cet effet et demande au gouvernement du Québec;
1. De poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la

Le 7 février 2017

consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et Québécois :

- a) Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b) Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. D'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

Adopté.

CIM – Coopérative d'informatique municipale

R17-02-18

Attendu que plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

Attendu que la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

Attendu que la Municipalité de Gallichan a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Diane Cossette et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la Municipalité de Gallichan souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200.\$);

QUE, la Municipalité de Gallichan adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

QUE, monsieur Henri Bourque, maire, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la Municipalité de Gallichan y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

QUE, monsieur Henri Bourque, maire, agisse à titre de représentant de la Municipalité de Gallichan dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

Adopté.

Le 7 février 2017

CPTAQ – Dossier de M. Samuel G. Boissé

R17-02-19

Attendu que M. Samuel Gadoury-Boissé veut acquérir le lot 5 520 616 dans le but de pallier à une omission qui a été faite lors d'une demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture qui a été présentée en 2005 selon le dossier #342823 et que celle-ci avait été acceptée par la Commission de la protection du territoire agricole;

Attendu que les propriétaires de l'époque croyaient que l'utilisation à une fin autre que l'agriculture comportait le droit d'aliéner cette superficie;

Attendu que l'usage à d'autres fins que l'agriculture y a déjà été autorisé et qu'aucun impact négatif nouveau résultera de l'aliénation de la propriété visée;

Attendu que les demandeurs exploitent la propriété voisine (lot 5 520 617) par le biais de la société par actions Les Serres Gallichan Ltée;

Attendu que la proximité de leur résidence facilitera l'exploitation des serres;

Attendu que la propriété visée n'est pas exploitée et qu'elle inclut l'aire de droits acquis résidentiels, qu'elle est constituée majoritairement de gazon, d'aménagements paysagers et on y retrouve un étang;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan appuie la demande de monsieur Samuel G. Boissé d'acquérir la propriété visée par le demande tel que présenté.

Adopté.

Formation RCR (Secourisme en milieu de travail)

R17-02-20

Il est proposé par madame Diane Cossette, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la Municipalité de Gallichan autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. à suivre la formation RCR (secourisme en milieu de travail) qui aura lieu vendredi le 17 mars prochain à Gallichan et que la Municipalité de Gallichan assumera les coûts d'inscription.

Adopté.

Voirie – Abat-poussière

R17-02-21

Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Diane Cossette et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise les demandes de soumission pour de l'abat-poussière liquide auprès de différents fournisseurs.

Adopté.

Le 7 février 2017

R17-02-22 **Gestion du domaine hydrique de l'État**
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la Municipalité de Gallichan autorise monsieur Henri Bourque à signer le bail #2016-054 pour l'emplacement du quai public.

QUE, la Municipalité de Gallichan autorise le versement de 74.73\$ (incluant les taxes) pour le bail #2016-054.

Adopté.

R17-02-23 **CPTAQ – Appui à M. André Carbonneau pour le renouvellement de l'exploitation de sa sablière et gravière**
Considérant que M. André Carbonneau doit renouveler son autorisation auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour continuer d'exploiter sa sablière-gravière localisé sur le lot 5 520 284 pour une période de 10 ans;

Considérant qu' avoir cette sablière-gravière sur notre territoire augmente notre choix de gravier, car dans celle-ci, on retrouve du matériel naturel (brute) qui est excellent pour du concassé de qualité;

Considérant qu' en ayant ce type de sablière-gravière, ceci nous permet d'amoindrir nos coûts pour le transport de la matière que nous avons besoin pour la réfection de nos chemins;

Considérant que l'exploitation d'une sablière-gravière sur ce lot ne contrevient à aucun règlement municipal;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Diane Cossette et résolu unanimement par les conseillers (ères);

Que, la Municipalité de Gallichan autorise la continuité de l'exploitation de la sablière-gravière sur le lot 5 520 284;

Que, nous demandons à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, d'autoriser la demande, et ce, pour toutes les raisons énoncés précédemment.

Adopté.

R17-02-24 **CPTAQ – Appui à M. André Carbonneau pour le renouvellement de l'exploitation de sa sablière et gravière**
Considérant que M. André Carbonneau doit renouveler son autorisation auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour continuer d'exploiter sa sablière-gravière localisé sur le lot 5 519 974;

Considérant qu' avoir cette sablière-gravière sur notre territoire augmente notre choix de gravier, car dans celle-ci, on retrouve du matériel naturel (brute) qui est excellent pour du concassé de qualité;

Le 7 février 2017

Considérant qu' en ayant ce type de sablière-gravière, ceci nous permet d'amoinrir nos coûts pour le transport de la matière que nous avons besoin pour la réfection de nos chemins;

Considérant que l'exploitation d'une sablière-gravière sur ce lot ne contrevient à aucun règlement municipal;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

Que, la Municipalité de Gallichan autorise la continuité de l'exploitation de la sablière-gravière sur le lot 5 519 974;

Que, nous demandons à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, d'autoriser la demande, et ce, pour toutes les raisons énoncées précédemment.

Adopté.

Recyclo-Nord – Cotisation annuelle 2017

R17-02-25 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Raymond St-Pierre et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise le versement du 25.\$ à titre de membre corporatif à Recyclo-Nord Inc pour l'année 2017.

Adopté.

Projet de prévention et de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes

R17-02-26 Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Diane Cossette et résolu par les conseillers (ères);

Que, la Municipalité de Gallichan appui l'organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie et l'organisme de bassin versant du Témiscamingue en collaboration avec le Comité régional de lutte contre les espèces exotiques envahissante pour le projet « Ne propagez pas les espèces exotiques envahissantes! ».

Adopté.

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – 20 000.\$

R17-02-27 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

Que, le conseil municipal de Gallichan approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 20 000.\$, dont le premier versement est de 8 000.\$ conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Le 7 février 2017

Que, les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté.

9- RAPPORT DES COMITÉS

Club motoneige Abitibi-Ouest

Monsieur Serge Marquis informe les membres du conseil que les sentiers de motoneige vont bien et tout est fonctionnel et ce, malgré les moyens de pression des dernières semaines.

Lots intra-municipaux

Monsieur Serge Marquis informe les membres du conseil qu'il n'y a aucun projet n'est en cours actuellement.

Comité des loisirs

Madame Diane Cossette mentionne que la prochaine réunion du comité des Loisirs aura lieu le 20 février 2017 et que l'activité plein air aura lieu samedi le 11 mars 2017 au club les Chevaliers d'Iberville. Un média poste sera expédié à toute la population pour les informer de cet activité.

Club nautique

Monsieur Réjean Breton mentionne les membres du conseil que le Club nautique aura leur réunion demain le 8 février 2017.

Aqueduc

Monsieur Claude Bourque nous fait part que les tests d'eau sont conformes et que tout va bien.

Bibliothèque

Madame Francine Lehouiller nous informe que le comité de la Bibliothèque est content du montant qui a été alloué au budget pour l'année 2017.

Technicien en loisirs

Monsieur Luc Adam nous informe qu'une autre offre d'emploi est affichée pour le poste de Technicien en Loisirs. Les mises en candidatures pourront être reçues au plus tard vendredi le 17 février 2017 à 16h00.

Différents dossiers

Monsieur Henri Bourque, maire fait un compte-rendu des différents dossiers de la Municipalité au cours du dernier mois.

10- AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion.

11- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu mardi le 7 mars 2017 à 19h00.

Une *séance de travail* aura lieu mardi le 21 février 2017 à 19h00.

Le 7 février 2017

12- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est ajouté.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

R17-02-28

La séance est levée à 20h05 sur une proposition de madame Diane Cossette, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.